



Service Public Fédéral FINANCES

Bruxelles, le 16 septembre 2008

**SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation de la fiscalité communale en juillet 2008¹: recettes favorables pour les communes, dues en grande partie à un enrôlement plus rapide

Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, communique que l'enrôlement plus rapide pour l'exercice d'imposition 2007 (en comparaison avec l'exercice 2006) permet aux communes de disposer beaucoup plus rapidement de leurs moyens budgétaires. Les villes et communes ont déjà perçu en moyenne 83,75% du montant estimé en matière d'IPP/commune.

Sophie Van Malleghem
Porte-parole

¹ Comparaison avec l'estimation de 2008 sur base annuelle